

REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI
"PAIFAR-B"

DON FIDA N° 2000001940

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS INDIVIDUEL CHARGE DE
L'OPERATIONNALISATION ET/OU LA PRODUCTION DU DISPOSITIF DES
SAUVEGARDES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES AU SEIN DES PRESTATAIRES DE
SERVICES FINANCIERS ET EN PARTICULIER DANS LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE.**

Numéro de référence : PAIFAR-B/0054/S/SCI/2023-2024

1. Le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a obtenu un financement destiné à couvrir le coût du PAIFAR-B et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel.
2. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAIFAR-B.
3. Les services de conseil ("les services") comprennent l'opérationnalisation et/ou la production du dispositif des sauvegardes sociales et environnementales au sein des prestataires de services financiers et en particulier dans le secteur de la microfinance.
4. Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié sur le site web du FIDA le 26/03/2023.
5. Le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B), ("le client") invite à présent les consultants individuels à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question.
6. Les consultants intéressés sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour produire ces services.
7. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de consultant individuel (SCI) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Le dossier complet d'Avis de manifestation d'intérêt ainsi que les TDRs peuvent être consultés et obtenus au Secrétariat du PAIFAR-B à l'adresse indiquée ci-dessous.
8. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après :

callixte.masabo@programmefidaburundi.org ou pndabacamp2015@gmail.com 5 jours avant l'ouverture des dossiers de manifestation d'intérêt fixé **le 10/04/2024 à 10 h 30**, heures locales au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements dans les 3 jours avant la date limite de présentation des manifestations d'intérêt.

9. Les dossiers de manifestations d'intérêt présentées doivent comprendre la lettre de motivation accompagné de pièces justificatives de qualification en l'occurrence le diplôme, le CV ainsi que les références générales et spécifiques réalisées.
10. Le consultant devra présenter également son Numéro d'identification fiscal. L'absence de celui-ci est exclusive. Le candidat fournira toute autre pièce justifiant ses qualifications et son expérience à sa méthodologie et à son plan de travail.
11. Les manifestations d'intérêt doivent être remises au plus tard **le 10/04/2024 à 10 h 00 locales** sous forme écrite à l'adresse ci-dessous :
 - Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)
 - À l'attention de : *Monsieur Callixte MASABO, Coordonnateur du Projet*
 - Avenue du Large n° 30, BP 6457
 - Téléphone : + 257 22 27 59 00
 - Courriel: callixte.masabo@programmefidaburundi.org ou pndabacamp2015@gmail.com